

Le texte que nous publions ici représente le début d'un mémoire d'un Dr Baschet adressé pour publication à M. A. Lougnon en mai 1940. Son fils retrouvant ce travail oublié l'a communiqué à B. de La Bourdonnaye. Nous les remercions de nous permettre de faire connaître ce texte; nous projetons d'en publier la suite dans les bulletins à venir.  
JC R

A la mémoire de M. Albert Lougnon,  
l'Historien de l'île de la Réunion.

### **L'arrestation de la Bourdonnais, 2 mars 1748.**

La Bourdonnais à son retour de Madras à l'île de France, où il arriva le 6 décembre 1746, avait vu sa place de gouverneur général prise par David qui y avait été envoyé par la Compagnie des Indes pour faire une enquête au sujet des griefs soulevés par son administration. Tout disgracié qu'il ait été, il n'en accepta pas moins, sur la prière de David qui n'avait rien trouvé à lui reprocher, à prendre le commandement des vaisseaux de la Compagnie destinés pour l'Europe et qui se composaient de six bâtiments et qu'il devait faire passer au milieu des escadres anglaises qui tenaient les mers. Et ce qui en contribuait pas peu à accroître les appréhensions de la Bourdonnais d'une mission aussi périlleuse, c'est qu'il devait ramener en France sa femme et ses trois jeunes enfants nés à l'île de France.

Au Cap de Bonne Espérance une tempête dispersa les six vaisseaux. Il faillit y périr avec toute sa famille. Toujours guetté par les escadres anglaises, il ne voulut pas exposer sa femme et ses enfants aux dangers des combats qu'il aurait eu sans doute à livrer, et fréta à Saint Paul de Loango, sur la côte d'Angola, un petit navire portugais qui devait les transporter au Brésil d'où ils partiraient pour Lisbonne où effectivement ils arrivèrent dans les premiers jours d'août comme on le verra par la suite.

Rassuré sur le sort de sa famille, la Bourdonnais fit voile sur La Martinique où il avait ordre de se rendre. Il y quitte ses vaisseaux et part pour l'île Saint Eustache d'où il s'embarqua à destination de Flessingue sur un petit navire hollandais qui relâcha à Falmouth parce que dans la Sonde le capitaine de ce navire rencontra un vaisseau anglais par lequel il apprit que la guerre était déclarée entre la France et la Hollande.

À Falmouth il fut reconnu le 2 janvier 1748 et conduit à Londres prisonnier de guerre. Nous ne ferons pas ici le récit des détails de cette arrestation ni de la captivité qui s'en suivit. Elle dura 51 jours – parce que l'une et l'autre sont très connues et ont été souvent publiées,

mais si intéressant soit ce récit, il ne se rapporte pas directement à notre étude dont nous voulons que les documents soient aussi inédits que possible.

La Bourdonnais quitte Londres le jeudi 22 février (1748) et arrive à Paris le dimanche suivant et aussitôt il s'empresse de se rendre à Versailles pour conférer avec les ministres déjà prévenus contre lui par les calomnies de ses ennemis de Pondichéry et de Madras. En effet, dès le 1<sup>er</sup> mars, Maurepas écrivait à Duval, secrétaire du lieutenant général de police et l'avisait que : « Le Roi a jugé à propos de faire arrêter et conduire à la Bastille M. de la Bourdonnais, capitaine de frégate ». Il joignait à sa lettre les ordres nécessaires à cet effet pour faire perquisition dans ses papiers et effets sur lesquels les scellés devaient être apposés ; il l'avisait qu'il avait chargé Rouillé, commissaire du Roi auprès de la Compagnie des Indes, de lui remettre lui-même le dossier de l'affaire et que Rouillé lui indiquerait le domicile de la Bourdonnais. « Il est essentiel, ajoutait le ministre, qu'il puisse être arrêté la nuit prochaine ; aussi vous prendrez, s'il vous plaît, les mesures les plus promptes pour y réussir. A l'égard de la manière dont cet officier sera traité à la Bastille, il doit être mis au secret et n'avoir de communication ni de relation avec personne ».

À son arrivée à Paris la Bourdonnais avait été se loger en garni au Petit hôtel d'Enragues, rue de Condé, situé à proximité de l'hôtel privé du prince de Condé, où son beau-frère, le comte de Combault d'Auteuil, brigadier et lieutenant-colonel au régiment de Flandre, était écuyer du prince de Condé, dont il était l'ami. La chambre qu'occupait la Bourdonnais au Petit hôtel d'Enragues était au premier étage et donnait sur la rue de Condé.

C'était le vendredi 2 mars (1748). Il était onze heures et demie du soir quand on frappe à la porte. La Bourdonnais qui n'était pas encore couché va ouvrir. Pressentait-il son arrestation imminente, ou en avait été prévenu ? Entrent deux personnages. Le premier est Me Aignan de Rochebrune, conseiller du Roi et commissaire au Châtelet de Paris. Celui qui l'accompagne en exécution des ordres du Roi est le sieur d'Hémery, exempt de robe courte. Tous deux avaient été particulièrement nommés par le lieutenant de police à qui Maurepas avait fait sa recommandation en ces termes : « Vous voudrez bien charger un officier sage et un commissaire intelligent de l'exécution de ces ordres » lui avait-il écrit dans la lettre datée de Versailles le 1<sup>er</sup> mars (1748). Rochebrune et Hémery mettent la Bourdonnais au courant de la mission dont ils sont chargés. Selon l'usage, l'exempt de robe courte touche l'épaule de la Bourdonnais de son bâton d'ébène à bout d'ivoire, formalité qui signifiait qu'il n'était plus qu'un prévenu en état d'arrestation.

Et la perquisition commence. Le magistrat et l'officier de police fouillent les poches de la veste et du justaucorps que portait la Bourdonnais et dans lesquelles se trouvaient ses papiers. Ils les prennent, les examinent et les remettent dans son portefeuille qu'ils referment à clef après y avoir apposé les scellés. Ils en donnent la clef au prisonnier, mais le portefeuille au travers de la serrure duquel avaient été apposés les scellés reste à la garde d'Hémery, « lequel s'en est chargé pour en faire la représentation toutes fois et autres qu'il sera ainsi ordonné par Sa Majesté », comme dit le procès-verbal rédigé et signé par Rochebrune, qui ajoute « à l'égard des effets du dit sieur de la Bourdonnais qui ne consistait qu'en peu de linge qui nous est apparu dans une commode étant dans une chambre dudit appartement au premier

étage, nous n'avons apposé aucun scellé sur la commode ». La Bourdonnais sous l'œil vigilant mais courtois d'Hémery fait un paquet des vêtements et objets de toilette qu'il doit emporter. Rochebrune dresse alors procès-verbal de la perquisition qu'il vient d'opérer, puis le fait signer par la Bourdonnais et le signe lui-même ainsi que d'Hémery.

Et tous trois sortent de l'appartement et descendent. A la porte de l'hôtel attend un carrosse attelé de quatre chevaux. Rochebrune dont la mission est terminée prend congé poliment de la Bourdonnais qu'il remet à l'officier de police qui chargé de le conduire à la Bastille. La Bourdonnais monte dans le carrosse et d'Hémery s'assied à côté de lui. Il est plus de deux heures du matin quand le lourd véhicule quitte la rue de Condé. Été comme hiver les volets du carrosse doivent être clos, d'après les règlements de police, et, pour entourer de plus de mystère encore le lieu où l'on conduisait les prisonniers destinés à la Bastille, le cocher du carrosse avait ordre de prendre un itinéraire détourné.